TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

TRUQUAGES ET TRAFICS

Avec la complicité de trois contrôleurs des chemins de fer, un mécanicien opérait d'importants trafics et des voyageurs escroquaient des billets

Après une longue et très intéressante plaidoirie de l'honorable M. Delale, dix-sept personnes étaient citées en petit correctionnelle, à raison d'importants trafics de billets, trafics dont étaient à la tête trois contrôleurs de la Compagnie du Nord.

Disons de suite qu'il faudra faire de nombreuses coupures dans la liste des coupables en chacun varie suivant qu'il s'agit : 1. des trois contrôleurs, qui conservaient les billets non poinçonnés, pour les donner dans la suite, moyennant finance, à des voyageurs ;

Delbart ; 2. du manœuvre Delbart, qui fut en toute la seule bénéficiaire du trafic ; 3. des voyageurs qui ne bénéficièrent que fortuitement et une seule fois des agissements coupables des trois contrôleurs. Ainsi, à raison de la gravité des faits reprochés, nous commencerons par le trafic dont le chef apparaît comme le plus grave, les faits dont ont comme complices Sieben Deux.

Nous avons dit, en résumé, que l'enquête ouverte en décembre 1908 et de l'instruction ouverte par le contrôleur d'un fait unique, voici ce qu'il ressort :

Contrôleurs indélicats

Trois contrôleurs, E. D., actuellement marchand de charbon à Somain ; F. D., tabacier à Lille et Emile Sée, 37 ans, contrôleur à Somain, étaient en service, le 4 février dernier, à l'arrêt des trains, les 10 et 11 février, les 17, 18, 19 et 20 février, 1909, ces deux hommes, qui ont pris ensemble, ce jour-là, 1 billet, qui ne coûtait pas cependant, ils ont pris ensemble, ces deux contrôleurs,